

Info - Après les couteaux suisses, la croix va disparaître du logo de Los Angeles

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise universelle](#)

Date : 25 avril 2016



Christine A. Snyder, juge à la cour du district central de Californie, a décidé le 7 avril qu'une représentation de la mission historique Saint-Gabriel surmontée d'une petite croix dans le logo de la ville violait le 1er amendement de la Constitution. Pour elle, un « observateur raisonnable et objectif » y verrait un objet à caractère « sectaire ». Le 1er Amendement contient, certes, une disposition interdisant au Congrès de promulguer une loi « institutionnalisant une religion ». Or, pour le juge, le district de Los Angeles met, à travers son sceau, sa notoriété et son prestige au service d'une seule religion, le christianisme, ce qui introduit une [discrimination](#) vis-à-vis de ceux qui ont des vues et objectifs différents.

[Source](#) RéinformationTV

[Lire](#) aussi la croix disparaît du drapeau suisse